



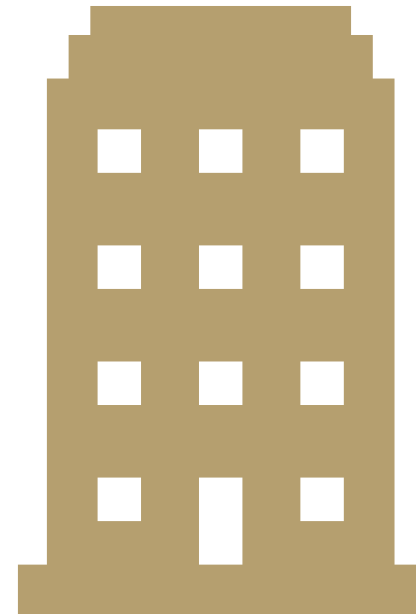
LE CHOIX DU STATUT JURIDIQUE

Les deux grandes catégories

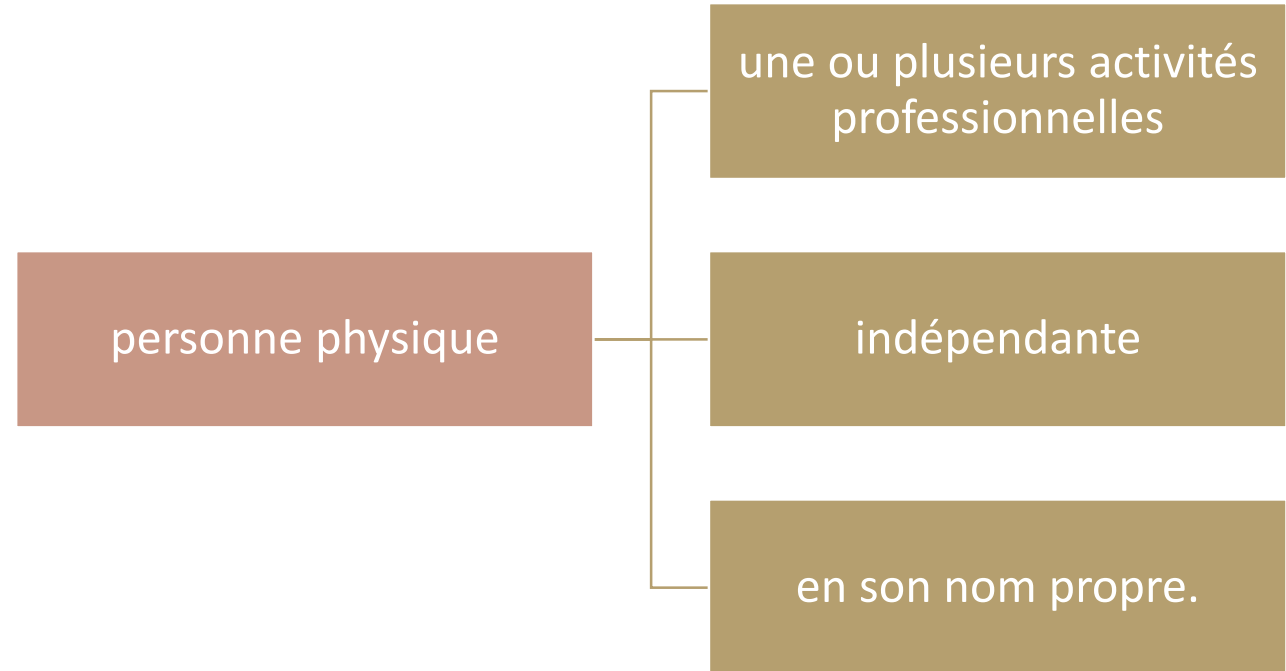
L'entreprise
individuelle

la société

Entreprise individuelle : la simplicité



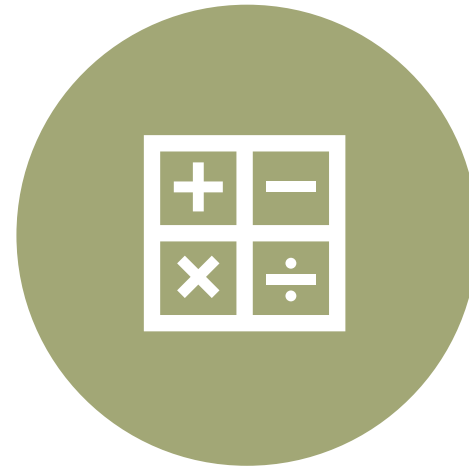
Entreprise individuelle



Entreprise individuelle : le choix



FORFAIT



RÉEL

Entreprise individuelle : le FORFAIT

limite plafond de chiffre d'affaires



régime fiscal



régime social



Exemple : un consultant informatique en auto-entreprise
avec les données suivantes :

Chiffre d'affaires
annuel : 30 000 €

Plafond de chiffre
d'affaires pour les
services (2025) :
77 700 €



Régime social

Pour un consultant, le taux de cotisation est de 24,6 % (pour les prestations de services en 2025).

- **Chiffre d'affaires** : 30 000 €
- **Taux de cotisation** : 24,6 %
- **Cotisations sociales** : $30\,000\text{ €} * 24,6\% = 7\,380\text{ €}$



Régime fiscal : Impôt sur le revenu (option micro-fiscal)

Si vous avez opté pour le prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu, le taux appliqué pour les prestations de services est de 1,7 %.

- **Chiffre d'affaires** : 30 000 €
- **Taux d'impôt** : 1,7 %
- **Impôt sur le revenu** = $30\,000\text{ €} * 1,7\% = 510\text{ €}$

Résumé de la déclaration :

Chiffre d'affaires : 30 000 €

Cotisations sociales : 7 380 €

Impôt sur le revenu : 510 €

Total à régler : 7 890 €

Entreprise individuelle : le REEL

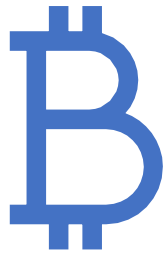


Fiscalité

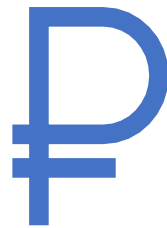


Statut social

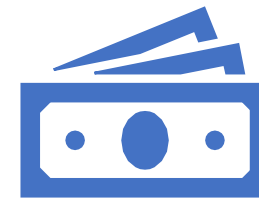
Exemple: un salon de coiffure en entreprise individuelle.



Chiffre d'affaires annuel : 80 000 €



Frais professionnels : 30 000 € (achats de marchandises, location, salaires, charges diverses)



Bénéfice imposable = Chiffre d'affaires
- Frais professionnels

Calcul du bénéfice imposable :

Chiffre d'affaires : 80 000 €



Frais professionnels : 30 000 €



Bénéfice imposable :

$80\ 000\ € - 30\ 000\ € = 50\ 000\ €$



Cotisations sociales (URSSAF) :

Bénéfice net : 50 000 €

```
graph TD; A[Bénéfice net : 50 000 €] --> B[Taux de cotisation sociale : 45 %]; B --> C["Cotisations sociales : 50 000 € * 45 % = 22 500 €"];
```

Taux de cotisation sociale : 45 %

Cotisations sociales : $50\,000\text{ €} * 45\% = 22\,500\text{ €}$



Impôt sur le revenu (IR) :

Bénéfice après cotisations sociales = 50 000 € - 22 500 € = 27 500 €

Dans notre exemple, le calcul de l'impôt sera :

- 0 % sur 10 777 € = 0 €

- 11 % sur 16 723 € (27 500 € - 10 777 €) = 1 839,53 €

Impôt sur le revenu = 1 839,53 €

Résumé déclaration pour l'entreprise individuelle

Chiffre d'affaires : 80 000 €

Frais professionnels : 30 000 €

Bénéfice imposable : 50 000 €

Cotisations sociales : 22 500 €

Bénéfice après cotisations sociales : 27 500 €

Impôt sur le revenu : 1 839,53 €

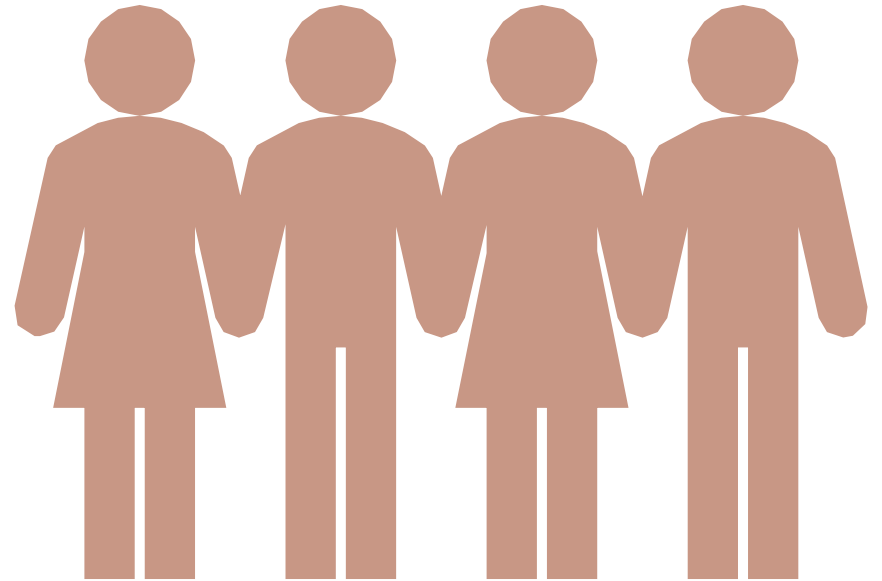
Total à payer : 24 339,53 €

Avantages et inconvénients

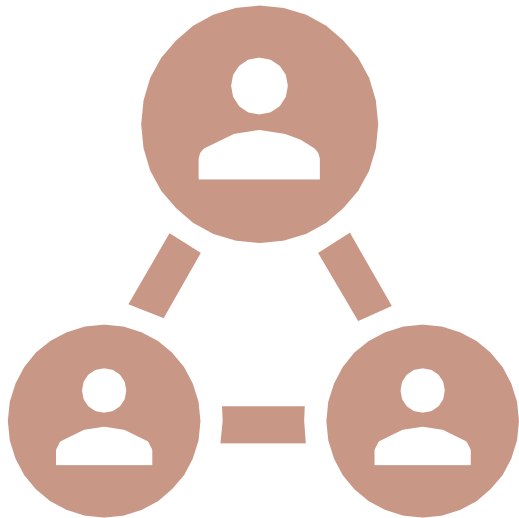
+	-
Simplicité administrative	Développement limité
Coûts de gestion plus faible	Pas de possibilité d'association
	Non optimale en cas de succession

La société :

outil de
structuration et de
développement



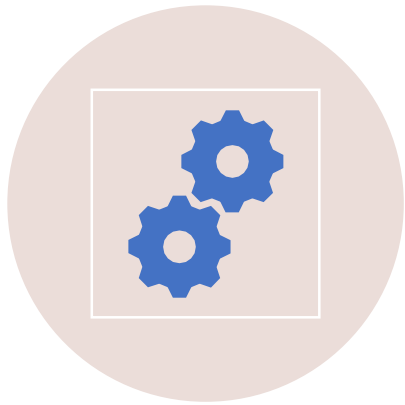
La société : définition



Une société =

- contrat par lequel UNE ou plusieurs personnes décident de
- mettre en commun des biens ou leur industrie
- en vue de partager les bénéfices, les économies ou les pertes qui en résulteraient.

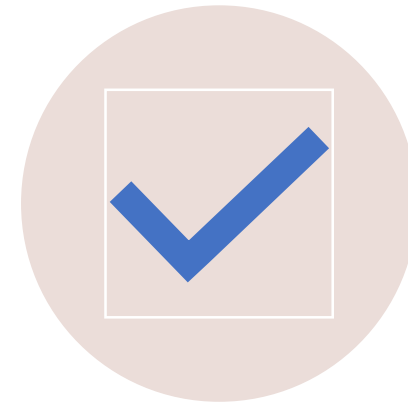
Points communs pour toutes sociétés



PROCESSUS DE CRÉATION



FISCALITÉ : IMPOSITION
IS (SAUF EXCEPTION)



OBLIGATIONS
DÉCLARATIVES

Exemple : société commerciale, en régime fiscal **impôt sur les sociétés (IS)**, en France.



Chiffre d'affaires annuel : 200 000 € (activité commerciale, par exemple vente de produits)



Charges professionnelles : 120 000 € (achats de marchandises, salaires, loyer, charges diverses)



Bénéfice avant impôt = Chiffre d'affaires - Charges professionnelles



Taux de l'IS : 15 % sur les premiers 42 500 € de bénéfice, puis 25 % au-delà (en 2025, selon le barème progressif de l'IS)

Calcul du bénéfice + IS

Chiffre d'affaires : 200 000 €

Charges professionnelles : 120 000 €

Bénéfice imposable = 200 000 € - 120 000 € = 80 000 €

Calcul de l'IS :

Sur les premiers 42 500 € :

• 42 500 € * 15 % = 6 375 €

Sur le reste du bénéfice (80 000 € - 42 500 € = 37 500 €) :

• 37 500 € * 25 % = 9 375 €

Total de l'impôt sur les sociétés = 6 375 € + 9 375 € = 15 750 €

Bénéfice net après IS = 80 000 € - 15 750 € = 64 250 €

Avantages et inconvénients

+	-
organisation structurée plus enclin au développement	Coûts et lourdeur administrative, comptable, juridique
Optimisation fiscale	Risques de désaccords entre associés
pérennité et transmission de l'entreprise	

Les deux formes les plus populaires

SASU /
SAS

EURL /
SARL

Les différences



Aspect juridique : les statuts



Aspect social : statut du dirigeant



Aspect fiscal : dividendes + frais de transmission

Comparatif des différences

	SASU / SAS	EURL / SARL
Juridique	Liberté dans la rédaction des statuts	Statuts encadrés par le code de commerce
Social	Président assimilé salarié	Régime TNS
Fiscal	Dividendes = Flat tax 30%	Dividendes = Flat tax 30% limitée (1)
	Frais de transmission : 0,1%	Frais de transmission : 3%

(1) La partie des dividendes excédent 10% du total suivant : (capital social + apports en compte courant d'associé + primes d'émission) est assujettie aux cotisations sociales du régime TNS

Exemple: SAS / SARL, régime IS

Chiffre d'affaires annuel : 200 000 €

Charges professionnelles : 120 000 €

Bénéfice avant impôt : $200\ 000\ € - 120\ 000\ € = 80\ 000\ €$

Capital social de l'entreprise : 10 000 € (que ce soit en SAS ou en SARL)

Dividendes potentiels distribués : 40 000 €


Taux d'IS (impôt sur les sociétés) : 15 % sur les premiers 42 500 € de bénéfice, puis 25 % au-delà.

Comparaison de la rémunération du dirigeant (SARL vs SAS) :

	SAS	SARL avec TNS
<u>Rémunération nette annuelle :</u> 30 000 €	Cotisations sociales : 80 % $30\,000 * 80\% = 24\,000\text{ €}$ Coût pour la société : 54 000 €	Cotisations sociales : 45 % $30\,000 * 45\% = 13\,500\text{ €}$ Coût pour la société : 43 500 €
<u>Dividendes bruts :</u> 40 000 €	$30\% * 40\,000 = 12\,000\text{ € dus}$	$1\,000\text{ € à }30\% = 300\text{ €}$ $39\,000\text{ € à }12,8\% = 4\,992\text{ €}$ $+ 39\,000\text{ € à }45\% = 17\,550\text{ €}$ Total à payer : 22 842 €

CONCLUSION

Pas de statut juridique magique
→ Aucune forme mieux qu'une autre



Analyser sa situation personnelle
→ pour déterminer le meilleur choix pour vous



spherio

l'instinct gestion

Nous vous remercions pour votre écoute

